

COOPERATION UNIVERSITAIRE ET PREVENTION DES CONFLITS DANS LA REGION DES GRANDS LACS

par Matundu Lelo

Abstract

For approximately a decade now, the Great Lakes region (Rwanda, Burundi and the Democratic Republic of Congo) has been undergoing a crisis which is affecting all the above-mentioned countries in all their activities. In an attempt to deal with the present traumatic situation, there has been a variety of actions and initiatives aiming towards conflict resolution and management by a diversity of official and private actors. A retrospective look at the achievements unfortunately reveals that the divergence in the objectives, motivations and the ways of intervention of the different parties in the field is compromising the quality and efficiency of the results. Unfortunately, we can see that the university as a player is not present in the process. However, owing to the bridging role played by the university cooperation, it seems, theoretically, possible, even during a crisis, that all of the local tertiary institutions as well as universities get involved and make their contributions. This could be done by putting in place cooperation agreements between local universities and/or actions initiated in partnership with the outside world.

However, is it practically possible for university co-operation to be an effective support instrument given the isolated situation which many universities in the region face not only in relation to other countries, but also given their own proliferation and dispersal (for Congo in particular) and given the environment of completely disintegrated and/or unstable States?

In this environment engendering tensions, rivalries, exclusion and discriminatory practices in which the university evolves, could the university still be a leading actor in bringing hope for conflict resolution ? Could university co-operation possibly act without falling into the trap of subjectivity, contradictions and lethargy? This study seeks to examine various avenues which could provide support for the actions of universities in the Great Lakes region in a society undergoing a crisis.

1. INTRODUCTION GENERALE

Depuis le début des années 1990, la région des Grands Lacs d'Afrique Centrale est le théâtre d'affrontements qui ont profondément affecté les trois pays concernés, à savoir le Burundi, le Rwanda et la République Démocratique du Congo, que nous appellerons plus simplement Congo dans ce texte. Ces conflits ne se sont malheureusement pas limités à l'intérieur des frontières de chaque pays. Leurs voisins sont victimes des effets pervers de cette situation, entre autres, le déplacement des populations, l'afflux de réfugiés, les perturbations dans le déroulement de la scolarité, etc.

Suite à l'important dispositif d'interventions mis sur pied dans cette partie du continent africain, Fabienne Hara affirme qu'à sa connaissance *«nulle*

part plus que dans les Grands Lacs, on a vu pareils variété et volume d'activités orientés vers la gestion et la résolution de différents conflits, ni une plus grande diversité d'acteurs officiels et privés de la diplomatie»¹. Malheureusement, les divergences dans les objectifs, les motivations et les modalités d'intervention des différents acteurs sur le terrain (plus d'une dizaine de médiateurs ou représentants spéciaux des bailleurs de fonds) compromettent la qualité et l'efficacité des résultats escomptés. Cet état de choses les pousse de plus en plus à rechercher d'autres alternatives, notamment l'implication d'acteurs privés (hommes d'affaires, intellectuels, universitaires, membres des professions libérales, hommes d'église, etc.) dont les actions faciliteraient mieux l'avancement du processus de prévention des conflits et leur résolution à long terme. Guichaoua² affirme à ce propos que par un élan de solidarité, il se met en place des réseaux communautaires régionaux à vocation internationale tels que la création de ligues de droit de la personne dans la région des Grands Lacs, les passeports CEPGL consacrant l'introduction d'une sorte de citoyenneté régionale pour certaines catégories professionnelles (commerçants, professions libérales, hauts fonctionnaires,...), le phénomène de la démultiplication des réseaux associatifs nationaux fondés sur différents types d'engagement telles les ONG de développement, les églises... Toutes ces initiatives, autonomes par rapport aux appareils de l'Etat et articulées sur des relations transnationales à la fois actives et structurantes, ont pour origine et motivation, toujours selon l'auteur, la recherche des réponses à l'emprise de l'Etat et de servir de point d'appui à de nouveaux comportements citoyens illustrés par des associations de ressortissants, d'usagers, de coopérateurs... Bref, une sorte d'opposition à la réactivation des allégeances ethno-politiques (concertations régionales entre hommes d'église, ministères techniques, entre intellectuels,...).

Comment:

Par ailleurs, à travers de nombreux volets d'interventions, l'ONU et plusieurs autres institutions ont mis sur pied de vastes opérations de surveillance aux niveaux militaire (les forces d'interposition), humanitaire (les droits de l'homme, notamment la prévention de leur violation et leur promotion) et judiciaire (la création des tribunaux internationaux dans le cadre de la diplomatie préventive). Cependant, lorsqu'on jette un regard rétrospectif sur les actions mises en œuvre dans ce cadre, si des universitaires ou des scientifiques sont de temps en temps associés en tant qu'experts, on constate néanmoins l'absence de l'université au sein de ce processus. Or, la coopération universitaire offre des possibilités énormes d'action pouvant permettre à l'université

¹ HARA, F., La diplomatie parallèle ou la politique de la non-indifférence: le cas du Burundi, *Politique africaine*, n°68, décembre 1997, p.78.

² GUICHAOUA, A., *La réaffirmation des pouvoirs d'Etat dans la région des Grands Lacs*, *ibidem.*, p. 45 et SYNERGIES AFRICA, *Vers une citoyenneté transfrontalière dans la région des Grands Lacs*, Genève, 1997, p.16.

d'être davantage impliquée grâce aux différentes composantes de ses champs d'intervention. Parmi ces champs d'intervention des échanges interuniversitaires, il existe plusieurs domaines d'actions autres que l'enseignement et la recherche (les deux premières missions de l'université) à travers lesquels la coopération universitaire pourrait agir. Il s'agit particulièrement de la tâche qu'a l'université de rendre des services à la société (sa troisième mission), notamment en ce qui concerne ses responsabilités vis-à-vis de la collectivité (son engagement, sa conscience politique et sociale) ainsi que la mise en œuvre d'actions spécifiques visant la suppression des obstacles à la coopération.

Dans le cadre de ce travail, nous nous posons un certain nombre de questions, notamment celle de savoir si les universités de la région des Grands Lacs dans leur état actuel, pourraient offrir un cadre propice qui puisse permettre à la coopération d'agir efficacement. Serait-il possible d'autre part que l'implication directe ou non des universités du Rwanda, du Burundi et du Congo, par le biais de la coopération universitaire, ait un impact dans la recherche des solutions à long terme à cette crise qui dure depuis près d'une décennie? Par ailleurs, le fait que l'université fonctionne dans un environnement souvent fait de tensions, de rivalités, des pratiques exclusivistes et discriminatoires lui permet-elle d'être un acteur porteur d'espoir dans la résolution des conflits? Une autre préoccupation est de savoir s'il serait possible d'agir par la coopération universitaire dans le processus de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix sans tomber dans les dysfonctionnements, les contradictions, la lassitude et la léthargie qui caractérisent de plus en plus les interventions traditionnelles de la communauté internationale dans cette région.

Nous partons de l'hypothèse selon laquelle malgré l'absence des universités de la région comme acteurs à part entière dans les interventions officielles ou privées, menées localement ou à partir de l'étranger, dans le processus de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix, des actions d'appui concertées mises en œuvre en collaboration avec des partenaires internes et/ou extérieurs pourraient les aider, sous certaines conditions, à remplir leur troisième mission, celle de rendre des services à la société.

Cette étude n'est ni une évaluation des échanges interuniversitaires ou des actions de coopération mises en œuvre dans la région des Grands Lacs, ni un plaidoyer sur le processus de la prévention des conflits et la consolidation de la paix. Elle ne vise pas non plus à faire le point sur l'état actuel de l'enseignement supérieur et universitaire ou de la coopération dans les trois pays concernés. Notre souci est d'essayer à travers cette analyse de démontrer que même dans un contexte de crise, dans une région où tous les signaux sont "au rouge", la coopération universitaire, si certains préalables sont remplis, pourrait servir de support à l'université pour la réalisation de l'une des trois missions qui lui sont dévolues, à savoir le service à la société.

En ce qui concerne les concepts, nous préférons la terminologie "prévention des conflits et consolidation de la paix". Elle couvre mieux, à notre avis, toute la problématique de la résolution des conflits, de la prévention des conflits à la consolidation de la paix, en passant par le rétablissement et le maintien de la paix. En effet, selon la Commission de l'Union Européenne, "la prévention des conflits n'englobe pas seulement les actions qui visent à apaiser des situations où l'éclatement de la violence est imminent (prévention des conflits au sens strict), mais aussi celles qui visent à éviter l'apparition de telles situations (prévention des conflits au sens large)"³. Quant aux mesures relatives à la consolidation de la paix, elles "englobent généralement des projets et des programmes ayant pour objet à long terme de stabiliser les sociétés"⁴. La coopération universitaire doit être entendue dans ce travail comme toute opération mise en œuvre en commun (entre une université et un ou plusieurs partenaires) avec des apports et un enrichissement réciproques⁵.

2. L'UNIVERSITE COMME ACTEUR POTENTIEL DANS LE PROCESSUS DE LA PREVENTION DES CONFLITS ET DE LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

2.1. Présentation sommaire des universités des Grands

Les universités du Burundi, du Rwanda et du Congo ont connu des parcours différents et se sont transformées au fil des jours, tout en gardant leurs spécificités. L'Université de Bujumbura⁶ a vu le jour en 1958 dans le cadre de l'Université du Congo et du Rwanda-Urundi. En 1964, elle a été prise en charge par les Jésuites et intégrée à l'époque à l'Université Officielle de Bujumbura, devenue ensuite Université du Burundi en 1977. Au Rwanda, l'université⁷ a été créée en 1964, puis réorganisée respectivement en 1976 et en 1981. En ce qui concerne les universités congolaises⁸, elles ont connu de grandes mutations ces dix dernières années (notamment l'émergence d'un enseignement supérieur et universitaire privé), après les trois grandes réformes

³ *L'Union Européenne et le problème des conflits africains: le rétablissement de la paix, la prévention des crises et au-delà*, Communication de la Commission au Conseil, Bruxelles, Commission des Communautés Européennes, mars 1996, p. 7.

⁴ *Ibid.*

⁵ MATUNDU, L., *La coopération universitaire: support de l'université pour la réalisation de ses missions en période de crise, une étude prospective sur l'enseignement supérieur et universitaire*, Mémoire de Master, D.E.S., ULB, 1997-98, p.12.

⁶ AUPELF/UREF, *Répertoire 1992*, p. 69

⁷ AUPELF/UREF, *op. cit.*, p. 691.

⁸ MATUNDU, L., *Pour de nouvelles formules d'administrations universitaire. Une étude prospective sur les universités du Zaïre*, Mémoire de Master, Anvers, Université d'Anvers, 1995-96, pp. 21-30.

qui les ont profondément marquées de 1954 à ce jour; la dernière étant celle d'octobre 1981 (encore en vigueur aujourd'hui). Les mesures de libéralisation de l'enseignement supérieur et universitaire prises par l'Etat en 1989 ont été à la base du foisonnement d'établissements privés laïcs d'initiative communautaire ou provinciale dès le début des années 1990, venus s'ajouter aux institutions déjà existantes (d'initiative cléricale en 1974-75 et laïques d'initiative individuelle à partir de 1976).

2.2. Cadre d'implication

Associer les communautés universitaires aux études, aux recherches et aux réflexions concernant les moyens à mettre en œuvre en vue d'atteindre un idéal de paix est une préoccupation dans les universités occidentales depuis plusieurs décennies⁹. Elles s'efforcent en effet d'anticiper afin de ne pas subir les événements, en cherchant à s'adapter d'une manière permanente aux besoins de l'époque et de la société.

En Afrique par contre, l'université est souvent victime. Elle subit et adopte rarement la démarche prospective qui lui permettrait de prévenir les faits ou les phénomènes. C'est le cas actuellement dans la région des Grands Lacs, où la crise qui dure depuis près de dix ans a frappé de plein fouet l'université et l'empêche de remplir convenablement sa triple mission traditionnelle: l'enseignement, la recherche et le service à la société.

Un diagnostic des systèmes éducatifs des pays de la région montre que la guerre et la crise en général, profonde et multiforme à la fois, les ont totalement perturbés tant sur les plans académique et pédagogique, du patrimoine et des infrastructures qu'administratif et politico-juridique.

En ce qui concerne le cas particulier des universités congolaises, un regard sur quelques indicateurs de sa crise montrent par exemple qu'au niveau des aspects fonctionnel et académique, l'université fait face à une population étudiante toujours galopante, pendant que la capacité d'accueil est en constante réduction. Une étude de la Banque Mondiale¹⁰ indique qu'en 1988-89, la capacité normale d'accueil des étudiants dans les trois universités publiques et l'Institut Facultaire des Sciences Agronomiques de Yangambi (I.F.A.) était estimée à 9.927 étudiants, alors que l'occupation réelle était de 27.166 étudiants. Soit une sursaturation de 17.239 étudiants ou un taux de sursaturation de 274%. La nécessité de réduire les disparités régionales en matière de répartition des étudiants par l'essaimage des établissements à travers le pays a pro-

⁹ BERNHEIM, E., *Les journées universitaires de la paix*, in *Sécurité de l'homme et construction de l'Europe. Une éthique globale: responsabilité des universités*. Science et qualité de la vie, Institut de la vie, 1990, p.16.

¹⁰ EDUPLUS-LAVALIN INTERNATIONAL, *Analyse des disparités régionales, des capacités d'accueil*, PRESU/Banque Mondiale, Kinshasa, 1990-91 (inédit).

voqué la prolifération (éparpillement) d'établissements privés. Jusqu'au mois de janvier 1996, 263 établissements privés avaient été répertoriés dont 76 agréés (28,9%), 85 autorisés à fonctionner (32,3%). Les 102 restants (38,8%) n'avaient pas encore obtenu l'autorisation de fonctionner à l'époque¹¹.

Aux maux susmentionnés s'ajoutent l'inadaptation des structures et des programmes de formation aux besoins actuels, des bibliothèques, des infrastructures et des laboratoires inadéquats voire inexistantes ou encore devant exister avec un financement dérisoire des communautés¹². L'amenuisement des ressources est dû essentiellement au désengagement progressif de l'Etat en ce qui concerne principalement les frais de fonctionnement et les rémunérations. A titre indicatif, les dépenses de l'enseignement sont passées de 24,2% du budget national (7,4% pour l'ESU) en 1980 à 7,9% (1,5% pour l'ESU) en 1988¹³.

En dépit de ce tableau sombre, plusieurs initiatives sont prises à la base pour soutenir l'université: des gens regroupés en mouvements associatifs, les pouvoirs organisateurs des universités communautaires, et d'une manière générale, l'action de la société civile. Cependant, dans un contexte où cette société civile, qui apparaît depuis le début des années 1990 comme une planche de salut voire un contre-pouvoir face au recul de l'Etat, est elle-même frappée par de profondes dissensions, l'action de l'université pourrait-elle être efficace et porteuse d'espoir à moyen et long terme?

Dans une contribution à cet Annuaire¹⁴, portant un regard critique sur la société civile du Kivu, Bucyalimwe M. Stanislas relève le fait qu'à l'instar de la société civile, les institutions d'enseignement supérieur et universitaire du Kivu sont touchées par l'intolérance, les tensions et les affrontements. Cette nouvelle réalité accentuée par des considérations de géopolitique et la résurgence des rivalités interethniques est aggravée par l'immixtion des hommes politiques de la région et parfois par certaines interventions partisans de l'église dans la gestion des universités. Il s'agit notamment, du remplacement des autorités académiques non originaires de la région par des autochtones, de l'expression des sentiments tribaux vis-à-vis des membres du personnel venant d'autres parties du pays, des restrictions dans l'admission des étudiants en provenance d'autres provinces. A ces sentiments xénophobes anti-allochtone et anti-non originaire (selon l'expression de l'auteur) s'ajoute la dualité "modé-

¹¹ ETATS GENERAUX DE L'EDUCATION DU ZAIRE (EGEZ), *Rapport général*. Kinshasa, 1996, p.41.

¹² POOL DE KINSHASA, *Pré-rapport sur les travaux préparatoires à la rencontre belge-congolaise sur la relance de la coopération universitaire*, Kinshasa, 1997, p.8

¹³ EDUPLUS-LAVALIN INTERNATIONAL *Analyse de coûts de l'ESU*, PRESU/Banque Mondiale, Kinshasa, 1990-91 (inédit),.

¹⁴ BUCYALIMWE, M.S., *La société civile du Kivu: une dynamique en panne?*, ailleurs dans cet Annuaire.

rés" et "extrémistes" entre les originaires de la région eux-mêmes. Dans ce contexte caractérisé par de telles pratiques exclusivistes, discriminatoires et de polarisation idéologique, ethnique et socio-politique, l'université pourrait-elle constituer un contrepoids dans le cadre de la résolution des conflits et ainsi rendre service à la société dont elle est issue en prenant en compte ses réalités? Si oui quels en seraient les préalables?

3. LA COOPERATION UNIVERSITAIRE COMME MECANISME D'IMPLICATION DE L'UNIVERSITE DANS LE PROCESSUS DE LA PREVENTION DES CONFLITS ET DE LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

3.1. Bref aperçu de la coopération universitaire dans les Grands Lacs

Avant l'avènement de la période d'instabilité que traverse actuellement la région des Grands Lacs, les universités des trois pays entretenaient des relations d'échanges multiformes à travers plusieurs mécanismes et institutions de coopération universitaire¹⁵. Depuis le début des années 90, d'une manière générale ces universités sont isolées: d'abord au niveau régional (entre elles), par rapport à leurs partenaires d'autres pays (africains et occidentaux) et dans une certaine mesure vis-à-vis des organisations universitaires africaines et internationales, notamment en ce qui concerne leur participation aux différents programmes communs, mais aussi au niveau des organisations multilatérales. Vu le cadre de cette étude, sans minimiser les actions d'autres partenaires bilatéraux des pays de la région, nous nous référerons plus aux interventions faites dans le cadre de la coopération belge. Nous évoquerons, à titre illustratif, les liens qu'entretiennent les universités flamandes avec quelques universités comparables de l'Afrique de l'Est (l'Université de Dar es Salaam et l'Université du Zimbabwe). Nous aurions voulu élargir cette analyse au niveau d'autres aspects de la coopération belge telle que la part des flux financiers en faveur des universités des Grands Lacs par rapport à l'ensemble du budget belge affecté à la coopération avec le tiers-monde, en particulier à l'Afrique. Les disponibles ne nous l'ont pas permis.

Malgré la situation conflictuelle dans laquelle est plongée la région et qui a entraîné la suspension de toute forme d'échanges interuniversitaires officiels, la proximité géographique et le dynamisme qu'a connu le secteur privé

¹⁵ Il s'agit, outre la coopération bilatérale de la coopération universitaire et multilatérale, entre autres au niveau sous-régional de la Conférence des Recteurs des Universités des Etats Membres des Grands Lacs, sur le plan régional de la Conférence des Recteurs des Universités de l'Afrique Francophone Membres de l'AUPELF/UREF (CRUFA) et de l'Association des Universités Africaine (A.U.A.), à l'échelon international au sein de AUPELF/UREF et de l'Association Internationale des Universités (A.I.U.).

d'enseignement supérieur et universitaire au Congo ont fait que quelques universités communautaires (provinciales) ont continué d'entretenir des liens d'échange avec leurs voisins. C'est le cas de l'Université Catholique de Bukavu et de l'Université du Graben de Butembo avec l'Université de Bujumbura et l'Université Nationale du Rwanda.

En ce qui concerne les relations avec les universités occidentales, belges en particulier, plusieurs initiatives ont dû malheureusement être suspendues: en 1990 pour les universités congolaises, en 1994 pour l'Université Nationale du Rwanda et depuis 1996 pour l'Université de Bujumbura. En 1997 cependant, un budget limité avait été alloué à l'Université Nationale du Rwanda par la coopération belge. La réalisation de plusieurs des activités programmées a néanmoins été reportée à l'année budgétaire 1998 (CIUF/CGRI). Et, en vue de soutenir le bon déroulement du cursus académique pour faire face à la pénurie d'enseignants, un budget de 6,17 millions de francs belges était prévu dans le programme global, ventilé selon les données ci-dessous.

Budget 1998 pour l'Université Nationale du Rwanda dans le cadre de la coopération universitaire belgo-rwandaise (en BEF)

RUBRIQUE	MONTANT	%
Investissement	970.000	15,7%
Bourses (y compris déplacements)	1.800.000	29,2%
Déplacements	1.200.000	19,4%
Séjour (per diem+hôtel)	2.200.000	35,7%
Total:	6.170.000	

source: C.I.U.F. - Coopération universitaire institutionnelle - Programme 1998, document de travail.

L'investissement se rapporte aux crédits d'équipements pour l'administration centrale de l'université, tandis que les bourses de troisième cycle sont de type mixte et visent essentiellement la formation d'un corps d'enseignants permanents. Les activités relatives au programme susmentionné sont des missions d'enseignement auprès des facultés d'agronomie, de sciences appliquées, de médecine, de droit, de sciences et pharmacie et de psychologie. En fonction des priorités en présence, il est prévu qu'une ou plusieurs missions d'enseignement soient susceptibles d'être remplacées par des missions d'experts en gestion universitaire administrative selon les dispositions arrêtées d'un commun accord entre les partenaires. Pour l'Université de Bujumbura, une mission de contact sera bientôt effectuée par l'Université de Liège pour prospecter les

possibilités de coopération (sciences appliquées)¹⁶. Quant aux universités congolaises, des tentatives de relance de la coopération belgo-congolaise avaient eu lieu respectivement en 1996 (prise de contact) et en 1997 (discussion sur la possibilité d'organiser une Table ronde).

Au niveau du *Conseil Interuniversitaire de la Communauté Française (C.I.U.F.)*¹⁷, un montant de 2 millions de franc belges avait été retenu dans le cadre du budget 1997 comme contribution à l'organisation de la Table ronde sur la relance de l'enseignement supérieur et universitaire du Congo¹⁸. Suite au report de ces assises, le solde (60% du montant) a été affecté à des micro-réalisations. Au titre de Programme d'Initiatives Propres, les actions initiées ont été orientées vers les trois pôles principaux de coopération identifiés lors des missions de contact en 1996 et en 1997, à savoir l'Université de Kinshasa, deux universités du Kivu (Bukavu et Butembo) et l'Université de Lubumbashi (deux établissements publics et deux du secteur privé communal ou provincial). Pour 1998 (microprojets), environ 3 millions de francs belges sont octroyés pour l'acquisition d'équipements pédagogiques ou de communication et pour le recyclage des professeurs et/ou techniciens. Deux projets ont par ailleurs été sélectionnés pour 1999 mais reportés à l'an 2000 à cause de la situation qui prévaut actuellement au Congo (8 million de francs belges pour l'Ecole de Santé Publique de l'Université de Kinshasa et 11 millions de francs belges pour la mise en place d'un Observatoire du développement urbain à Lubumbashi.) Deux autres programmes sont initiés au Kivu et à Lubumbashi dans le cadre de la Coopération universitaire institutionnelle 1999 (9 millions de francs belges). 50% de cette somme est affecté aux bourses locales pour les étudiants de l'Université Catholique de Bukavu et de l'Université du Graben de Butembo et au financement de leur encadrement pédagogique et administratif (4,5 millions de francs belges). L'autre moitié est accordée à l'Université de Lubumbashi. Des démarches sont en cours dans le cadre des *Actions-Nord 1998* et du programme parallèle des bourses afin de financer les études de ressortissants congolais, rwandais et burundais à l'étranger. Il est en outre prévu, dans le cadre de ce même programme, le financement à Kinshasa d'un colloque (l'Université de Liège en collaboration avec l'Université de Kinshasa et le concours de *Ingénieurs Sans Frontières*). Enfin, en dehors des programmes susmentionnés, des actions sont envisagées pour la réhabilitation de cer-

¹⁶ C.I.U.F.- *Coopération universitaire institutionnelle- Programme 1998*. Séance de travail avec Monsieur Pierre Degée (Groupe de pilotage-Congo) et Madame Monique Goyens. Bruxelles, 30 avril 1999.

¹⁷ C.I.U.F., *Coopération universitaire institutionnelle, Programme 1998, op.cit.*

¹⁸ Cette Table ronde dont la tenue des assises étaient prévue à Kinshasa en juin dernier avait pour but de permettre la relance de coopération universitaire belgo-congolaise en partant des réseaux personnalisés pour déboucher sur une coopération universitaire durable grâce à une institutionnalisation progressive des liens interuniversitaires.

tains équipements de l'Université de Kinshasa (cf. tableau synoptique en annexe 2).

Au niveau du *Vlaamse Interuniversitaire Raad (VLIR)*, aucune action de coopération n'a été initiée avec l'Université Nationale du Rwanda depuis 1994 (date de la suspension officielle des relations de coopération) ni avec l'Université de Bujumbura à partir de 1996¹⁹. En ce qui concerne le Congo, les interventions se font à travers des réseaux personnalisés dans quatre institutions essentiellement dont deux publiques, une privée et un centre de recherche (cf. détails sur les réseaux en annexe 1). Il s'agit de l'Université de Kinshasa (médecine, pharmacie, sciences et agronomie), l'Université de Kisangani (sciences), des Facultés Catholiques de Kinshasa (techniques du développement) et du Centre d'Etude et de Coordination en Sciences Sociale (CERDAS). Le tableau ci-dessous en indique les éléments essentiels.

Projets mis en œuvre dans le cadre de la coopération interuniversitaire entre les universités flamandes et les universités congolaises au 28 février 1999 (en BEF)

ETABLISSEMENTS	BUDGET ALLOUE	BUDGET DEPENSE	%	OBSERVATON
Univ.de Kinshasa	9.918.615	2.677.640	27,0	sur les 5 projets prévus, 4 sont à une échéance de 1 an et 1 à 8 mois (médec.)
Univ.de Kisangani	4.848.000	3.430.000	70,8	il restait une échéance de 9 mois au 28 févr.99 pour les 2 projets (sciences)
Fac.Cath.de Kin.	2.498.748	445.260	17,8	exécution à mi-parcours (techniques de développement)
CERDAS (Centre de Rech. et de Coord.en Sc.Soc.)	2.500.000	805.909	32,2	au 28 févr. 99 L'échéance était d'un an.
Total:	19.765.363	7.358.809		

source: VLIR, Congo - Dépenses réseaux personnalisés²⁰.

Lorsque nous comparons les actions de coopérations susmentionnées à celles dont bénéficient certaines universités de l'Afrique orientale, notamment l'Université de Dar es Salaam et l'Université du Zimbabwe, nous réalisons que la coopération entre les universités belges et celles de la région Grands Lacs

¹⁹ Séance de travail avec Monsieur François Stepman, VLIR, Bruxelles, le 26 avril 1999.

²⁰ Séance de travail avec Monsieur François Stepman, VLIR, Bruxelles, le 26 avril 1999.

ne représente rien par rapport aux liens qu'elles entretiennent avec des universités comparables de l'Afrique de l'Est. Rien que pour le programme de 1999 par exemple, les budgets alloués à l'Université de Dar es Salaam et à l'Université du Zimbabwe par les universités flamandes sont respectivement de 22 millions de francs belges et 30,47 millions de francs belges. Par ailleurs, pour la période de 1998 à 2002 (5 ans) il est prévu dans le programme de partenariat entre les universités flamandes et les deux universités 150,47 millions de francs belges pour l'Université de Dar es Salaam et 150,48 millions de francs belges en faveur de l'Université du Zimbabwe²¹. Nous joignons en annexe 3 quelques données sur la synthèse dudit programme.

Outre les actions des universités belges, plusieurs autres initiatives ont été prises en faveur des universités de la région des Grands Lacs par d'autres intervenants. Il s'agit entre autres du Réseau Documentaire International sur la région des Grands Lacs de l'Institut Universitaire d'Etudes du Développement de Genève dont le Centre d'Etude de la Région des Grands Lacs est l'un des partenaires²², du Bureau Africain de l'AUPELF/UREF installé depuis quelques mois à Bujumbura²³, de la création par l'UNESCO à l'Université de Bujumbura d'une Chaire UNESCO pour l'Education à la Paix et la Résolution Pacifique des Conflits²⁴ dans le cadre du Programme UNITWIN de Jumelage.

3.2. Partenariat dans la résolution des conflits

Les motivations qui poussent les personnes physiques, les institutions, les organisations, les Etats,... à s'impliquer dans le processus de prévention des conflits et de la consolidation de la paix sont aussi diversifiées qu'il y a des catégories d'acteurs. Certains prétendent le faire pour la défense des droits de l'homme, tandis que d'autres le justifient au nom du combat qu'ils mènent

²¹ VLIR, *Institutionele Universitaire Samenwerking - jaarprogramma 1999 - definitieve versie*, Bruxelles, 1999.

²² Le Réseau Documentaire International sur la Région des Grands Lacs a pour objectif de transférer savoir-faire, technologie et déontologie du traitement de l'information sur le terrain. Il a organisé en décembre 1998 à Bujumbura, en collaboration avec l'Université de Bujumbura, un colloque ont pris part quelques représentants d'universités congolaises, de l'Université Nationale du Rwanda, du Bureau de l'AUPELF/UREF pour les Grands Lacs et de quelques bailleurs bilatéraux et multilatéraux. Une antenne locale vient d'être installée à Bujumbura.

²³ Un centre Syfed Refer (CSR) vient d'être installé à Bujumbura pour les universités des Grands Lacs (réseau d'appui pour servir de réseau mondial Sud-Nord d'intermédiation, avec pour vocation de transférer au Sud l'information produite au Nord et de valoriser les travaux des chercheurs du Sud). La première connexion Internet de ce centre a eu lieu en février 1999.

²⁴ Il s'agit de la mise en place d'un système intégré de recherche, de formation, d'information et de documentation au service de l'éducation à la paix et la résolution pacifique des conflits.

pour la paix et la sécurité dite collectives²⁵. Le *droit d'ingérence*, pudiquement appelé *droit à l'assistance* est alors brandi. Intervenir coûte que coûte devient comme une obligation de peur d'être accusé de non assistance à personne en danger. Des bonnes volontés se lèvent pour offrir leurs services de médiation, etc. Tous les acteurs, pour des raisons considérées comme impérieuses, urgentes et incontournables, sont convaincus qu'il faut faire quelque chose, au nom soit de la pitié, de l'indignation, du respect des engagements pris antérieurement, du danger de contagion dans la sous-région ou dans la région, de l'affirmation de la solidarité ou de l'égalité entre Etats dans l'exercice de leur souveraineté. Dans des circonstances générales, un lien est souvent établi entre "droit de l'homme et développement" du ou des pays concerné(s).

Un constat regrettable cependant: souvent ceux qui sont concernés directement par ces situations de conflictualité (les populations, les femmes, les groupements sociaux locaux telles que les associations, les universités,...) sont ignorés comme acteurs. Alors que leur apport pourrait garantir d'une part, l'efficacité des interventions venant de l'extérieur et d'autre part la recherche des pistes pour des solutions à plus long terme.

A travers les différents schémas d'intervention utilisés par les acteurs sur le terrain²⁶, l'université pourrait trouver sa place en tant qu'acteur à part entière. En effet, par le biais des échanges interuniversitaires, l'institution universitaire serait en mesure de mobiliser très rapidement l'expertise et les ressources humaines dont elle dispose et ainsi s'impliquer à tous les niveaux de ce mécanisme. L'université pourrait ainsi apporter sa contribution dans les efforts visant à rechercher une paix durable (la consolidation de la paix). Cependant, les pratiques exclusivistes et discriminatoires auxquelles nous avons fait allusion ci-dessus constituent a priori un handicap. Bucylimwe M. Stanislas²⁷ déjà cité soulève une question fondamentale en matière de partenariat en affirmant que "lorsqu'on lit tous les discours sur la crise de la région des Grands Lacs et au Kivu en particulier, on voit une constante: la division des gens en "modérés" et en "extrémistes". Le défi majeur à relever, selon l'auteur, serait de "promouvoir un leadership qui s'émanciperait de (l') esprit villageois et sectaire". Dans ce contexte où un individu ou un groupe d'individus appar-

²⁵ MATUNDU, L. et al., *A propos de l'utilisation du "double étalon" par la Communauté internationale dans la reconnaissance des régimes politiques africains: "realpolitik"?, "droit d'ingérence"?. Les cas du Congo-Brazzaville et du Burundi*, ULB, D.E.S. en Coopération au Développement, 1997-1998, p.5.

²⁶ Il s'agit de *L'Agenda pour la paix* de M. B.Boutros GHALI, de *L'Agenda pour l'Afrique* de M. Kofi ANNAN, du *Mécanisme de l'OUA* sur la gestion et la résolution des conflits, de *La stratégie de l'Union Européenne* en la matière, des approches bilatérales de certains pays occidentaux et de *la diplomatie dite "parallèle"*.

²⁷ *Op.cit.*, pp.14-15.

tenant à une même tribu ou ethnie s'identifient à l'institution, peut-on être certain que les efforts déployés pour soutenir l'université pourraient profiter à la communauté et auront des effets durables ou aggraveront-ils les méfaits signalés? Les réseaux personnalisés qui servent de canaux d'intervention des partenaires extérieurs sont constitués sur base de la confiance faite aux personnes-relais exerçant certaines fonctions dans les institutions universitaires. Quels précautions prendre pour éviter ce que Bucylimwe qualifie de "risque de (promotion) des agendas ethniques ou de groupuscules (...) avec ce que cela implique comme effet dans les conflits locaux".²⁸ Une autre préoccupation réside au niveau de la situation de polarisation de l'axe Kivu - Bujumbura -Rwanda dans les échanges interuniversitaires, encouragée par des acteurs tant bilatéraux, multilatéraux que privés. La concentration des actions de coopération dans cet axe pourrait-elle concourir à résorber les dissensions internes, les pratiques discriminatoires et exclusivistes en cours dans la plupart des institutions universitaires de la région? Toutes ces interrogations sont fondamentales et des réponses appropriées à toutes ces réalités dépendent les solutions à long terme.

4. CONCLUSIONS GENERALES

Au début de cette étude, nous avons indiqué que ce travail n'était pas une évaluation des échanges interuniversitaires ou des actions de coopération mises en œuvre dans la région des Grands Lacs, ni un plaidoyer sur le processus de la résolution des conflits ou encore de l'état actuel des systèmes d'enseignement supérieur et universitaire des trois pays respectifs. Notre préoccupation était d'arriver, à partir de certains éléments, à voir comment dans une situation de crise comme celle que connaît la région des Grands Lacs, la coopération universitaire pourrait servir de support à l'université, marginalisée dans le processus de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix, à réaliser ses missions traditionnelles, particulièrement celle se rapportant aux services qu'elle peut rendre à cette société en crise mais aussi à faire face aux conséquences des dissensions qui minent son environnement immédiat, en particulier la société civile qui l'a prise en charge depuis le début des années 1990 (pouvoirs organisateurs, groupes de soutien,...)

Le diagnostic que nous avons fait sur le système congolais, nous a donné des indications sur son état de délabrement, avec comme conséquence entre autres le déséquilibre entre la demande et l'offre d'enseignement qui est à la base de la prolifération des établissements et de leur éparpillement, l'inadéquation entre les supports d'enseignement et les besoins actuels due au désengagement d'un Etat désintégré. D'autre part il ressort de l'aperçu de la coopéra-

²⁸ *Ibidem*, p.22.

tion universitaire dans la région que les universités des trois pays respectifs sont d'une manière générale isolées entre elles et par rapport à leurs partenaires extérieurs, même si une lueur d'espoir est perceptible lorsque nous passons en revue les différentes actions de coopération mises en œuvre par leurs partenaires du Nord, les universités belges en particulier.

Un regard rétrospectif sur les initiatives prises par les universités belges, le CIUF par exemple, indique par ailleurs que la réalisation de plusieurs des activités prévues depuis le report de la Table ronde a dû être remise à plus tard (cf. annexe 2). Quant aux projets en cours d'exécution au niveau des universités flamandes, à part ceux mis en œuvre à la Faculté de Sciences de l'université de Kisangani (budget dépensé à plus de 70%), dans les autres établissements, à un an des échéances prévues, moins de 40 % des montants alloués à chaque institution ont été engagés. Et pour l'ensemble du budget des réseaux, seulement 37% des fonds alloués ont été réellement dépensés au 28 février 1999. Ce décalage dans l'exécution serait dû essentiellement à l'état de crise généralisée dans lequel se trouve le pays, en particulier la paralysie des institutions dans leur fonctionnement normal. Une comparaison entre les flux financiers en faveur de deux universités de l'Afrique de l'Est (l'Université de Dar es Salaam et l'Université du Zimbabwe) et les universités des Grands Lacs nous a montré combien insignifiantes sont les interventions des universités belges dans cette région. Ce qui remet en question la coopération universitaire dite privilégiée entre la Belgique et ces institutions.

Vu les perspectives d'ouverture des partenaires extérieurs des trois pays de la région, le Rwanda, le Burundi et le Congo, est-il possible que par le biais de la coopération universitaire l'implication des universités dans le processus de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix ait un impact dans la recherche des solutions à moyen et long terme à cette crise qui dure depuis près d'une décennie? Un regard sur le contexte dans lequel évolue les universités nous a montré que des pesanteurs telles que l'intolérance, les rivalités internes et des pratiques exclusivistes et discriminatoires comme l'ethnisme et le régionalisme risquaient de compromettre les efforts déjà entrepris dans ce domaine. Ce qui constituerait un frein à la mise en œuvre de certaines actions spécifiques relatives la suppression des obstacles à la coopération²⁹, un des nombreux champs d'intervention de la coopération universitaire susceptibles de contribuer à la recherche des voies et moyens à mettre à la disposition de l'université pour donner des réponses aux questions que la société se pose.

Nous pensons que l'expertise dont dispose l'université sur les réalités du pays pourrait être valorisée grâce au soutien de la coopération universitaire,

²⁹ HENAULT et al., *Vade mecum de la coopération universitaire internationale, Organisation, Mécanismes et Gestion*. Talence, ACCT/EIB, Paris, 1985, pp. 31-35.

par exemple en affectant une partie des fonds à des projets portant sur des actions qui se rapportent aux maux dont souffre l'université et son environnement et par la prise en charge des mesures d'application pratique des travaux de recherche réalisés³⁰. Une fois mise à la disposition des décideurs ou des acteurs impliqués dans la recherche des solutions, la connaissance desdites réalités pourrait permettre le renforcement de la conscience politique et sociale des membres de la société, comme c'est le cas dans le processus de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix.

Les actions spécifiques visant la suppression des obstacles à la coopération est un champ d'action qui a une importance capitale dans un contexte de crise généralisée comme celle qui frappe la région des Grands Lacs. En effet, dans une région où les structures formelles d'échanges interuniversitaires ne fonctionnent plus, où la libre circulation des personnes (enseignants, chercheurs, administrateurs et étudiants) peut poser problème, par son rôle de facilitateur (appui aux initiatives locales des universités, appel à la concertation et à la collaboration,...), la coopération universitaire pourrait contribuer à atténuer des blocages d'ordre linguistique (la barrière de la langue), juridique (conditions d'entrée, de sortie ou de séjour dans un des pays de la région,...) et administratif (diverses formalités sur le plan académique telle que l'équivalence de diplôme,...)

Ainsi, par la mise en place des structures d'échanges interuniversitaires sous-régionaux entre les universités des Grands Lacs, concrétisée par la signature des accords de coopération avec l'appui de leurs partenaires extérieurs, il s'établirait progressivement, à moyen et long terme un nouveau climat de confiance. Les actions de coopération des universités du Nord, des organisations de coopération universitaire régionales et internationales, des organisations multilatérales ainsi que les interventions de certains bailleurs de fonds bilatéraux, pourraient servir de support aux initiatives à mettre en œuvre localement (colloques, conférences, séminaires, publications, financement des projets, etc). Les universités belges, grâce aux mécanismes et aux procédures de coopération interuniversitaire en cours, notamment l'intervention à travers des réseaux personnalisés et la prise en compte des spécificités de chaque pays ou province du pays tel que le recours aux pools existants au Congo

³⁰ Nous pensons à certaines initiatives prises par des universités belges en collaboration avec d'autres partenaires du Nord ou Sud, tels que le projet de coopération triangulaire entre l'Afrique du sud, le Burundi et la Belgique en matière de diplomatie de terrain sur la prévention/résorption des conflits (Laboratoire de Prospective CEFARI/ULB), au projet initié par l'ULB en collaboration avec l'Université Nationale du Rwanda/campus de Butare et des ONG locales sur la participation des femmes dans la résolution des conflits, aux actions envisagées par la Brussels Center for African Studies (VUB/ULB) en collaboration avec des universités sud-africaines et des institutions universitaires de la région des Grands Lacs sur la problématique de la consolidation de la paix, etc.

(regroupement des universités par Pools Ouest, Est et Sud), pourraient servir de tremplin pour que d'autres formes d'interventions dans la région viennent se greffer aux actions de coopération en cours. La proximité géographique et la convergence d'intérêts et des besoins entre les établissements constitueraient alors des atouts non négligeables en vue d'une meilleure coordination des interventions. Le problème de l'éparpillement et de l'isolement des universités de même que l'impact de la désintégration des Etats sur l'institution universitaire seraient atténués. Les efforts devraient alors être concentrés sur la combinaison et la coordination des efforts entre les partenaires locaux et extérieurs, publics et privés, en vue de réduire l'écart entre ce qui se fait à la base (en aval) et les initiatives prises en amont. Un accent particulier devrait toutefois être mis sur les réalités locales de manière à en réduire l'impact sur les actions envisagées.

La paix étant un préalable du développement lequel est un préalable de la paix, les actions de coopération interuniversitaire devraient toujours être initiées, en ayant comme préoccupation ce que peut et doit être la contribution de l'université à l'édification de la paix, et pour ce cas particulier, dans la région des Grands Lacs.

ANNEXE 1

Etat des dépenses des réseaux personnalisés du VLIR au Congo
(en BEF)

Universités belges	Institutions parten. Congol.	Projets	Echéances	Budget alloué	Budget dépensé au 28.02.99
UFSIA	Fac.Cath. Kinshasa	Form. et rech.-action dans le domaine du crédit à l'informelle urbain	01.03.98 28.02.00	2.498.748	445.260
LUC	UNIKIS (Sciences)	-Rech. Dév. Rur. & amén. Forest.	15.11.97 14.11.99	2.386.000	1.627.000
		-Rongeurs, volailles	15.11.97 14.11.99	2.462.000	1.803.000
KUL	UNIKIN	-Sécurité alimentaire (Agricult.)	15.02.98 14.02.00	2.500.000	612.068
		-Rech. microbiol. (Médec.)	15.02.98 14.02.00	2.420.000	1.102.722
		-Dynam. cult. Soins de santé périph.de Kin (CERDAS)	01.04.98 31.03.00	2.500.000	805.909
		-Diabètes (Médecine-mat.labo)	01.01.98 31.12.99	798.615	0
UIA	UNIKIN (Médec.)	Fixation normes acception médic.Trad.Zaïre	13.04.98 12.04.00	2.200.000	284.162
RUG	UNIKIN (Sciences)	Recyclage détritus et récupération déchets +compostage (Rech.-Form.)	01.01.98 31.12.00	2.000.000	678.688
Total				19.765.363	7.358.809

source: VLIR, dépenses réseaux personnalisés - Congo, F. Stepman, 1999

ANNEXE 2

Aperçu général des initiatives du CIUF en faveur des universités congolaises depuis le report de la Table ronde (en BEF)

RUBRIQUE	AFFECTATION	MONTANT	OBSERVATION
Microréalisation Congo Budget 1997	Institutions universitaires congolaises	1.200.000	solde contribution CIUF à l'organisation de la Table ronde de 1998 (budget 1997, Coop.Univ.Institution).
Programme d'Initiatives Propres 1998 – microprojets Congo	UNIKIN, Univ. Cath. Bukavu, Univ. Grab. Butembo, UNILU	3.000.000	mat.pédag. ou de communication, recycl prof et/ou techniciens
Programme d'Initiative propre 1999, Sélection projets.	-Ecole de Santé Publique/Kinshasa (appui)	8.000.000	Programmation reportée à l'an 2.000
	-UNILU (Observ. Dév. Urbain à L'shi)	11.000.000	
Coopération universitaire institutionnelle – Programme 1999	-Univ. Cath. Bukavu et Univ. Graben Butembo	4.500.000	bourses loc. Etudiants +financ. encadr. Pédag et admin. Etud.
	-UNILU	4.500.000	–

source: C.I.U.F. - Congo - Inventaire 1998 - 1999, Situation au 30.04.99.

ANNEXE 3

Synthèse du programme de partenariat 1999 -2002 entre les universités flamandes et les universités de l'Afrique de l'Est (en millions de BEF)

PERIODE/ UNIVERSITES	1997	1998	1999	2000	2001	2002	TOT. 5 ANS
Université de Nairobi	-	28,57	30,48	30,48	30,48	30,48	150,47
Université Sokoine d'Agriculture (Tanzanie)	23,12	21,86	22,50	22,50	22,50	22,50	150,47
Université de Dar es Salaam	-	21,90	22,70	22,70	22,70	22,70	150,47
Université du Zimbabwe	-	28,6	30,47	30,47	30,47	30,47	150,48
Université de Zambie	31,51	24,096	31,69	31,69	31,69	31,69	182,37

source: VRLIR, Institutionele Universitaire Samenwerking - Jaarprogramma 1999 - definitieve versie³¹.

³¹ Séance de travail avec Monsieur François Stepman, VLIR, Bruxelles, le 21 mai 1999.